



N°3857
Entrée le 30.03.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 31.03.2026
Chambre des Députés

Question parlementaire retirée (31.03.2026)

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 30 mars 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Affaires intérieures.

Selon des informations récentes, la Police grand-ducale a enregistré un total de 649 inscriptions dans le cadre de sa campagne de recrutement pour l'année 2025/2026. Ce recrutement porte sur 200 postes de fonctionnaires-stagiaires dans les groupes de traitement B1 et C1, ainsi qu'un certain nombre de postes dans le groupe de traitement A1.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

- Comment les 200 fonctionnaires-stagiaires recrutés dans le cadre de la campagne 2025/2026 seront-ils répartis entre les différents domaines d'affectation ?
- Parmi les nouvelles recrues, combien seront affectées à la lutte contre la criminalité grave (crimes) et combien à la lutte contre la délinquance (délits) ?
- Combien de personnes seront affectées à des missions relevant de la prévention ?
- Parmi les nouveaux fonctionnaires-stagiaires, combien seront affectés à des missions de contrôle et de régulation du trafic routier ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Yves Cruchten
Député